

REPUBLIQUE FRANÇAISE ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023
Nombre de Conseillers en exercice : 71 Présents à la séance : 48 Ont participé au vote : 57 Pour : 51 Contre : 6 Abstention : 0 Date de la convocation : 23-11-2023	L'an deux mille VINGT TROIS et le TRENTE NOVEMBRE , le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.
Objet : Budget principal : Modification autorisation de programme	ASSISTAIENT A LA SEANCE : Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSC, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Johanna MESSAGER, Daniel ASPE, Chantal CALVET, Jean-François LABORDE, Jean-Pierre VILLELONGUE, Anne LAUBIES, Anne-Marie CANAL, Gérard QUES, Christian TRIADO, Thierry BEGUE, Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR, Ahmed BEKHEIRA, Elisabeth PREVOT, Corinne DE MOZAS, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT- FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Nathalie CORNET, Claire LAMY, Laurent CHARCOS, Nicolas BERJOAN, Aude VIVES, Jean MAURY, Olivier GRAVAS, Guy BOBE, Jean- Louis SALIES, Alain ESTELÀ, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Serge BOYER, Henri GUITART, Christine HIERREZUELO, Pierre SERRA, Patrick LECROQ, Bruno GUERIN, Lucette ORTIZ CASTILLO, René DRAGUE.
N° d'Ordre : 272-23	ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT : Michel LLANAS était représenté par Frédéric GALIBERT, Roger PAILLES était représenté par Jean-François PLANAS, Marie-Edith PERAL était représentée par Erik CHATELUS, Philippe DORANDEU était représenté par Michel PLANAS, Françoise ELLIOTT était représentée par Philippe GILARDI.
	ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Fernand CABEZA a donné procuration à Gérard QUES, Patrick MARCEL a donné procuration à Olivier CHAUVEAU, Patrice ARRO a donné procuration à Claude SIRE, Claude ESCAPE a donné procuration à Olivier GRAVAS, Stéphane GILMANT a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Guy CASSOLY a donné procuration à Anne LAUBIES, Éric RODRIGUEZ a donné procuration à Henri GUITART, Christelle LAPASSET a donné procuration à Jean MAURY, Jean SERVAT a donné procuration à Christian TRIADO,
	ABSENTS EXCUSES : Sébastien NENS, Yaël DELVIGNE, Jean-Luc BLAISE, André ARGILES, Géraldine BOUVIER, Etienne TURRA, Laurent ALOZY, Jean-Christophe JANER, Jean CASTEX, David MONTAGNE, André JOSSE, Jean-Marie MAYDAT, Raphaël VIGIER, Robert JASSEREAU.
Secrétaire de Séance : Elisabeth PREVOT	

Le Président,

RAPPELLE que pour la réalisation de programmes pluriannuels, la loi autorise la Communauté de communes à créer conformément aux dispositions des articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, des autorisations de programmes (AP) ventilées en crédits de paiement (CP).

Dans ce cadre, le conseil communautaire autorise un plafond de dépenses pluriannuelles. Ces crédits sont ventilés par exercice au vu des prévisions de réalisations en crédits de paiement. Ces derniers sont réajustés en fonction de l'avancée des opérations. En cas d'évolution à la hausse ou

à la baisse de l'autorisation de programme, un nouveau vote du conseil communautaire est nécessaire.

RAPPELLE que certaines opérations programmées par la Communauté dépassent le cadre de l'exercice budgétaire.

PROPOSE la modification de la ventilation des crédits de paiement de l'autorisation de programme suivante pour le budget principal :

PROGRAMMES	MONTANT AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
PISCINE COUVERTE	12 500 000	23 745,14	311 181,89	337 120,00	900 000,00	5 000 000,00	5 927 952,97

DEMANDE à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, par 51 voix POUR et 6 voix CONTRE.

APPROUVE la modification de la ventilation des crédits de paiement de l'autorisation de programme suivante pour le budget principal :

PROGRAMMES	MONTANT AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
PISCINE COUVERTE	12 500 000	23 745,14	311 181,89	337 120,00	900 000,00	5 000 000,00	5 927 952,97

DIT que les crédits sont et seront prévus au budget.

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 6 décembre 2023.
 Pour extrait, certifié conforme,
 Le Président,
 Jean-Louis JALLAT.

